



Indivision sur terrain loué

Par **Oma Dessala**, le **06/06/2014** à **08:53**

Bonjour,
Je possède un terrain en indivision avec mes deux frères.
Récemment, j'ai appris que c'était l'un de mes frères qui se chargeait de "l'administratif" (comprenez: il se charge de louer le terrain et de payer les impôts avec la somme rapportée).
Cela ne m'a posé aucun problème jusqu'à ce que j'apprenne que l'an passé, mes frères ont reçu chacun un chèque du locataire, alors que je n'ai rien eu.
Mes questions sont:
Suis-je en droit de porter plainte, et surtout est-ce dans mon intérêt?
Merci

Par **Lag0**, le **06/06/2014** à **11:18**

Bonjour,
Existe t-il une convention d'indivision et un représentant dûment mandaté pour représenter l'indivision ?

Par **Oma Dessala**, le **06/06/2014** à **11:23**

Non, pas du tout. Tout se fait jusqu'à présent "à l'amiable".

Par **Oma Dessala**, le **06/06/2014** à **14:41**

un petit "up"